

BULLETIN MENSUEL

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 10 FÉVRIER 2025

Le règlement N° 361-2025 décrétant les taux variés de taxes foncières, la tarification pour l'enlèvement des ordures, pour les premiers répondants, pour le service incendie et pour l'entretien du chemin Desjardins, en plus de l'imposition des taxes pour l'année 2025 a été adopté et une copie du règlement se retrouve sur notre site web.

Un avis de motion ainsi que le dépôt du règlement N° 117-2-2025 ayant pour objet d'amender le règlement N° 117-92 ont été déposés visant à donner des noms aux rues et aux chemins.

Un contrat a été octroyé à Service de gestion documentaire France Longpré pour un mandat d'archivage et de numérisation des documents importants de la municipalité.

Une entente a été signée avec Le Refuge 2e chance pour l'année 2025 offrant un service de fourrière à la municipalité pouvant être aux prises avec des problèmes de chiens.

Un contrat a été octroyé à ID.SIDE pour l'acquisition et l'implantation de la plateforme de gestion des comités ID.CONCERTO permettant ainsi un conseil municipal sans papier.

Le conseil municipal autorise Les entreprises Murroy à effectuer le nettoyage printanier des rues et des stationnements de Montcalm par camion-citerne ou balai mécanique.

Afin de stimuler la vie communautaire, le conseil municipal accorde la gratuité pour l'utilisation du centre communautaire pour la tenue de cours de yoga les mardis soir entre 18h30 et 19h30 pour une période de 12 semaines par Madame Michèle Paul-Audet.

Le conseil municipal autorise Madame Susan Farmer à utiliser gratuitement le centre communautaire et ce, jusqu'en juin 2025, afin de lui permettre d'offrir des cours de fitness. Cette gratuité est offerte afin de soutenir les utilisateurs du centre communautaire de Lost River qui est fermé en raison de travaux majeurs en plus de favoriser la tenue d'activités aux citoyens de Montcalm.

Bonne nouvelle!

Le tri des matières recyclables est maintenant simplifié!

Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé? Oui. Hop dans le bac!



Maintenant accepté dans le bac de récupération:

- Plastique no 6
- Polystyrène alimentaire
- Plastique non étirable
- Filet alimentaire
- Emballage métallisé
- Sachet autoportant



3 seuls exceptions:

- Aérosol
- Polystyrène d'emballage de protection (billes)
- Plastique dégradable incluant le compostable



Tous les contenants, les emballages et les imprimés seront maintenant acceptés dans le bac.

C'est également tout ce qui est accepté, rien d'autre. Pour bien comprendre à quoi ces trois termes font référence, on dit d'un contenant qu'il s'accompagne généralement d'un couvercle ou d'un bouchon, qu'un emballage sert à transporter facilement un produit et qu'un imprimé est fait de papier ou de fibres sur lequel on retrouve des textes, des motifs ou des images.

Ces nouvelles lignes directrices font place à 3 exceptions qui ne doivent toutefois pas se retrouver dans le bac de récupération : les contenants d'aérosols (**écocentre**) les protections en polystyrène (entre autres utilisées pour l'emballage des produits électroniques) (**écocentre**) et les contenants et emballages en plastique dit dégradable ou compostable (**déchet**).

Comme d'habitude, les Résidus domestiques dangereux (RDD) doivent toujours être rapportés à l'écocentre. Il ne peuvent être mis dans aucun bac.

Exemples de RDD:
Pot de peinture,
huile usée, pneu,
batterie d'auto,
décapant, etc.

Écocentre Mont-Tremblant: 60 chemin de Brébeuf, Mont-Tremblant.
819-425-8614 ou environnement@villedemont-tremblant.qc.ca

Ouvert à l'année

Écocentre Huberdeau: 110 chemin de la Rouge, Huberdeau.
819-681-3377 poste 5703 **Fermé jusqu'en Mai.**

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI



Pour plus d'info sur les matières acceptées, consulter: traindeviedurable.com/matieres-recyclables

Rappel

Les bacs doivent être mis au bord de la route la veille de la collecte et doivent être ramassés au maximum 24h après la collecte. Les bacs doivent être disposés à 60 cm de tout autre objet. N'oubliez pas de déglacer le couvercle du bac en hiver.

TAXATION 2025

Les comptes de taxes pour l'année 2025 vous seront acheminés par la poste d'ici la fin du mois de février.

Dans votre enveloppe, vous trouverez ce feuillet explicatif pour effectuer vos paiements en ligne.

Versements de taxes

- 28 mars 2025
- 1^{er} juin 2025
- 1^{er} septembre 2025



***** PAIEMENT EN LIGNE *****
VIA VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE

⇒ AJOUTEZ LA **MUNICIPALITÉ DE MONTCALM - TAXES LAURENTIDES** À VOS FOURNISSEURS/ ORGANISMES (N° SIPC : 1378)

⇒ UTILISEZ LES **10 PREMIERS CHIFFRES** DE VOTRE **NUMÉRO DE MATRICULE COMMENÇANT PAR 2 OU 3** EN GUISE DE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE

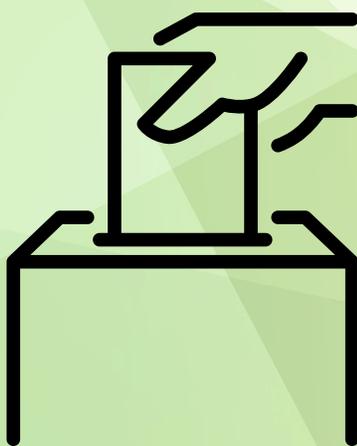
(SI VOTRE INSTITUTION DEMANDE PLUS DE 10 CARACTÈRES, AJOUTEZ SIMPLEMENT DES ZÉROS À LA FIN DU NUMÉRO DU MATRICULE.)

* **POUR LES PAIEMENTS DÉJÀ INSCRITS - ASSUREZ-VOUS QUE LE NUMÉRO DE MATRICULE À VOTRE DOSSIER CORRESPOND À CELUI SUR VOTRE COMPTE DE TAXES !**

POUR OBTENIR DE L'AIDE, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE



ÉLECTIONS 2025



Si vous êtes **propriétaires** d'un immeuble à Montcalm mais que vous êtes **non domiciliés**, vous recevrez, avec votre compte de taxes municipales, un avis d'élections générales municipales accompagné d'un formulaire d'inscription à la liste électorale.

Pour de plus amples informations, contactez la réception : info@montcalm.ca ou 819-681-3383 poste 5800

Questionnaire sur l'avenir du transport collectif dans les Laurentides

Votre opinion compte!

Prix à gagner

Consultation publique

Plan stratégique de développement des services

MRC des Pays d'en-Haut MRC DES LAURENTIDES taci TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DES LAURENTIDES

Monsieur le maire invite tous les résidents à participer au sondage du Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) qui élabore son nouveau plan stratégique.

La classe politique reçoit certaine pression pour qu'une taxe sur l'immatriculation ou une taxe sur l'essence soit ajoutée pour financer le transport collectif dans notre région. Il est alors important de faire connaître votre point de vue sur le sujet.

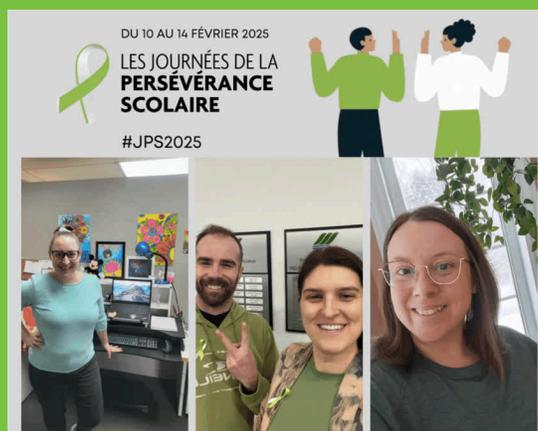
Dans le cadre des **Journées de la persévérance scolaire**, notre politique de persévérance scolaire nous engage à remettre aux finissants, ayant obtenu leur diplôme, une bourse selon le niveau d'étude complété. Lors de la séance du conseil municipal du 10 février, le maire Steven Larose a souligné les efforts et la réussite des étudiants de Montcalm !

De gauche à droite :

Lélia Guénette, Steven Larose, Élianne Poitras et Évelyne Boivin.
Absents sur la photo: *Alexandre Slavinski et Frédérique Boivin.*



Le jeudi 13 février, notre équipe a tenu à souligner la persévérance scolaire en participant à la journée [#perséVERT2025](#)



FESTI-NEIGE DE MONTCALM



Gratuit!

En cas de pluie, les activités auront lieu à l'intérieur!

**Samedi
22 février | 13h à 16h**

Au centre communautaire
33 route du Lac Rond N.

Une belle activité familiale!

- Atelier de cirque
- Chocolat chaud et popcorn
- Recherche et trouve géant
- Prix de présence
- Glissade
- Feu de foyer
- Sculpture sur neige
- Plusieurs jeux sur place



Venez vous amusez avec nous!



loisirs@montcalm.ca

819-425-9833 poste 5308

merci!

Un merci tout spécial à
Martin Laplante - Artisan sableur de planchers
pour son don soutenant cette activité offerte
aux enfants de notre municipalité !



Centre communautaire de Montcalm

COURS DE YOGA

FlowTonique

avec Michèle

Les Mardis 18h30-19h30
À partir du 18 février 2025
12\$/ Ouvert à tous

Infos/ Inscriptions:
Michele.paul.mtl@gmail.com

GRATUIT!

Ateliers d'habileté numérique pour DÉBUTANT

Ateliers spécialement conçus pour ceux et celles qui se sentent très peu à l'aise avec la technologie.

Venez apprivoiser votre téléphone intelligent ou votre tablette à votre rythme et avec bienveillance.

14 avril de 10h à 12h: Fonctionnalité du téléphone (pas de tablette)

28 avril de 10h à 12h: Les réglages

5 mai de 10h à 12h: Naviguer sur le web

12 mai de 10h à 12h: Les applications

Inscriptions ou informations:

loisirs@montcalm.ca ou

loisirs@municipalite.huberdeau.qc.ca

Financé par le gouvernement du Canada par le biais du programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Canada



Financé par le gouvernement du Canada par le biais du programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Canada

Suite à la subvention reçue du Programme Nouveaux horizons pour les aînés, un tapis de jeu de pétanque intérieur a été acheté et est maintenant accessible aux citoyens.

**Vous aimeriez jouer ?
Rassemblez des joueurs
et contactez-nous pour
connaître les disponibilités.**

loisirs@montcalm.ca

NOUS JOINDRE

Réception: info@montcalm.ca ou 819-681-3383 poste 5800

Voirie: voirie@montcalm.ca ou 819-681-3383 poste 5802

Urbanisme: urbanisme@montcalm.ca ou 819-681-3383 poste 5802

Culture et loisirs: loisirs@montcalm.ca ou 819-425-9833 poste 5308

Direction générale: direction@montcalm.ca ou 819-681-3383 poste 5804

VISITEZ NOTRE SITE WEB: MONTCALM.CA